

Le Développement DURABLE

La responsabilité des acteurs municipaux et régionaux en Montérégie

DéPart

Inscrivez le titre de votre projet, votre engagement, votre action ICI

et commencez à jouer :

Case 1



Votre action a-t-elle un **IMPACT SOCIAL POSITIF** dans votre communauté? (la qualité de vie étant la finalité du développement durable)

Si OUI, allez à la case 2.

Si NON allez directement à la case CRE Montérégie.

Le Jeu du Développement DURABLE

Voyez au verso comment participer.

Case 2



Votre action a-t-elle un **IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF**?

(son respect étant une condition au développement durable)

Si OUI, allez à la case 3.

Si NON allez directement à la case CRE Montérégie.

Case 3

Votre action a-t-elle un **IMPACT ÉCONOMIQUE POSITIF**? (le développement économique étant un moyen pour atteindre un développement durable)

Si OUI, allez à la case Arrivée.

Sinon allez directement à la case CRE Montérégie.



Arrivée

BRAVO! vous suivez la voie du développement durable! Vos actions pourraient avoir une visibilité dans le bottin des bonnes pratiques qui sera publié prochainement.



Contactez le CRE Montérégie pour en savoir plus!

CRE Montérégie



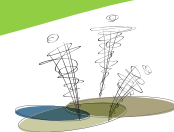
CRE Montérégie

Vous passez votre tour tant que vous ne répondez pas oui. Pour vous sortir de là, appelez le CRE Montérégie à la rescousse!

Vous avez d'autres questions concernant le développement durable, vous voulez savoir comment le mettre en œuvre sur votre territoire ?

Contactez-nous au :
Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
303, rue Duvernay
Beloil (Québec) J3G 5S8
Tél. : (450) 446-0662 / Téléc. : (450) 446-1162
info@crem.qc.ca
<http://www.crem.qc.ca/dd/>

Notre partenaire:



Forum Jeunesse Montérégie

Quel avenir voulons-nous ?

Les élus, les cadres et les intervenants œuvrant dans le développement du territoire de la Montérégie sont directement interpellés par la notion de développement durable qui est « un développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Rapport Brundtland, Notre avenir à tous, 1987).

Porté par les grandes conférences internationales (Stockholm, 1972; Rio, 1992; Johannesburg, 2002), le concept de développement durable se situe au croisement de l'efficacité économique, de l'équité sociale et du respect de l'environnement.

Il a pour objectifs d'assurer le bien-être de tous les êtres humains, la préservation des richesses naturelles et la transmission d'une planète viable et vivable à nos descendants.

Le développement durable passe par l'évolution des mentalités et des façons de faire.

Notre responsabilité à tous !

Le développement durable est un projet de société dont la finalité est l'amélioration de la qualité de vie de chacun.

Au niveau local, les responsables municipaux, les agents du milieu, etc, sont les acteurs de première ligne pour mettre en œuvre un tel développement.

L'administration municipale est l'entité la plus proche des citoyens et de ce fait, la plus à même de répondre à leurs besoins.

Toutefois le principe de participation demande l'implication des citoyens en amont de tout processus de développement.

Cette participation demande un changement important dans les manières de penser et d'agir de la part des décideurs territoriaux.

Le « travailler et agir ensemble » nécessite temps et efforts de la part de tous.

Les municipalités ont donc une responsabilité partagée de mettre en œuvre un développement durable du territoire - avec la participation des citoyens et des différents acteurs.

Le CRE Montérégie soutient déjà la Ville de Sorel-Tracy dans sa démarche d'Agenda 21 (planification stratégique en développement durable).

Des étapes simples

Le développement durable se réalise grâce à la participation de chacun et à l'engagement citoyen de tous. Voici les principales étapes de sa mise en œuvre :

- Prendre conscience par la sensibilisation et l'éducation : nos gestes quotidiens multipliés à l'échelle planétaire ont une incidence globale. Imaginons les pays émergents (+2,5 milliards de personnes) vivre selon nos modes de vie !
- Se doter d'une vision d'avenir avec comme finalité le maintien voire l'amélioration de la qualité de vie : Quel monde souhaitons-nous léguer à nos enfants ?
- Afficher une volonté et un engagement politique forts : déclarer les actions que nous souhaitons entreprendre pour vivre dans un monde meilleur et le léguer aux générations futures.
- Entrer dans un processus de changement de mentalités et de façons de faire.
- Développer une démarche de participation : favoriser la démocratie locale participative et pas seulement représentative par la communication et la responsabilisation.
- Privilégier des axes d'intervention stratégique en collaboration avec les acteurs locaux et les citoyens.
- Agir selon une approche transversale et intégrée.

Ainsi, le défi de la mise en œuvre du développement durable consiste à faire en sorte que dans nos politiques, nos programmes, nos réglementations, nos comportements, nos actions, en tant qu'institutions et citoyens, nous visions l'atteinte simultanée et équilibrée des trois objectifs fondamentaux :

assurer le bien-être de tous les êtres humains, la préservation des richesses naturelles et la transmission d'une planète viable et vivable à nos descendants.

Penser globalement, agir localement

Le concept de développement durable émane d'une prise de conscience internationale à l'effet que l'environnement ne pourra soutenir le mode de vie des pays développés.

Étant donné que nous vivons dans un système dont les éléments sont interreliés, l'addition des gestes que nous posons individuellement a un impact sur l'ensemble de la Planète.

AU NIVEAU INTERNATIONAL

Le Protocole de Kyoto est un accord international en vertu duquel le Canada s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6% par rapport à celles de 1990.

AU NIVEAU NATIONAL

Le Défi d'une tonne nous demande de réduire nos émissions annuelles de gaz à effet de serre d'une tonne.

Comment? En consommant moins d'énergie. En conservant l'eau et les ressources. En réduisant les ordures ménagères.

Moins d'émissions signifie protéger notre climat et obtenir un air plus propre ainsi que des communautés plus saines pour tous les Canadiens. Économiser l'énergie permet d'économiser plus d'argent.

AU NIVEAU LOCAL

La Ville de Chambly relève le Défi d'une tonne. Le défi visera principalement le transport, l'énergie et la gestion des matières résiduelles.

